L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 23 JUILLET 1887.

PETITES ANNONCES.

PERDU ou volé—De l'habitation de H. V. Eayhl, paroisse St Bernard, trois mulles plus bas que les Abattoirs, une mule baie, yeux châtains, hanches élevées, deux blessures sur le dos causées par la selle ; aussi un petit cheval, couleur souris foncée, une mule mexicaine—une rale noire sur le dos s'étendant à la queue—ces mules viennent d'avoir leurs oreilles taillées. 19 juil—3f en 10 jours.

A LOUER.

A LOUER — Maison double neuve, cinq chambres de fille chaque côté, dix piastres le côté, rue Prieur entre Columbus et Laharpe. 20juil—7f

A louer—Une vacherie pour contenir 32 vaches rue St Ferdinand. Prix très modéré. S'adresser rue Decatur, 261. 17juil—7f

A VENDRE.

A vendre—Fonds d'un magasin de modes bien achalandé pour cause de départ. Bon ne clientèle. Pour les conditions s'adresser à Mme A. FABARON, 69 rue Royale. 17juil—7f

A VENDRE—A très bas prix, la belle résidence formant l'encoignure Levée et Avenue Jourdan. Vaste emplacement, magnifiques ombrages. S'adresser sur les lieux. 17 juil—1 sem

A vendre à Bilexi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 175 rue Canal. 17juil—2sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Paolo Corvaja.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21,741—Division C—Attendu que John O. B. Rosa a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Paolo Corvaja, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 juil—23.27.31

Succession de Boyd Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 22,748—Division C.—Attendu que Mme Jane Robinson, veuve de Boyd Robinson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Boyd Robinson, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
23juil—23.27.31.

Succession de M. Mertens, veuve de Peter Jensen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21,745—Division—Attendu que Gabriel Villere, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mela Mertens, veuve de Peter Jensen décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 juil—23.27.31.

Succession de Paul Hypolite Dejoie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21 674—Division B—Attendu que Mme Ellen Dejoie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Paul Hypolite Dejoie décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 juillet—22.27.31

Succession de Francis Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 145—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Daniel Schwartz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
21juil—21.2?.30.

Succession de Samuel Friedlander et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,363—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Max Dinkelspiel et Julius Friedlander, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 juil—20.23.29

Succession de Justin Lamauzon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,301—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ursule Lamauzon, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 juil—19 23 28

Succession de James Whalen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,209—Division B—Attendu que Mme Margaret Whalen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Whalen, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 juil—14 19 23

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans. E. Airey & Co. vs leurs créanciers—No 21,734—Ordre de Cour—Que la pétition dans cette affaire et le fabliau y annexé soient utilisées et que la demande des pétionnaires soit accordée, et, conformément qu'une réunion des créanciers de T. L. Airey & Co., Thomas L. Airey et Alexander T. Jamin, pétitionnaires, soit convoquée par devant John G. Eustis, notaire, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 22 août 1887, dans le but de délibérer sur la proposition des pétionnaires pour un repit de un, deux et trois ans pour payer leurs dettes sans intérêt, qu'avis légal soit, par le présent, donné aux créanciers des dits pétionnaires respectivement ; qu'avis légal et annonce soient faits par le présent, et que dans l'intervalle toutes poursuites, actes contre les personnes et les propriétés des dits pétionnaires soient suspendues ; et que les pétionnaires soient autorisés à se présenter pour information et pour tous les ordres légaux nécessaires durant le cours des présentes procédures sur leur demande du tribunal.

Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
22 juil—3f en 22 août

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Albert Claudack vs ses créanciers—No 21,497. Division C.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers dans cette affaire soit convoquée du 1 au 15 août 1887 ; et que tous les créanciers ainsi que l'avoué des créanciers aient avis de la réunion conformément à la loi de la date de la dite réunion.

Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1887.
Signé : F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
M. A. McDONNELL, Député Greffier.
19 juil—3f au 22août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Jerseys, Manteaux, Etoffes de mode, etc., etc.

W M. Mayewski vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,310—En vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 30 juillet 1887, à 10 heures A. M. de la propriété ci-après de vente, savoir :

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres.

Un lot de jerseys, jupettes noires, manteaux, wraps en soie noire, manteaux en méthoc gants, perles nouvelles, rubans, ceinturons, dentelles élastiques, dentelle, boutons etc., etc.

Le tout acheté dans un inventaire enregistré dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Et syndic dans l'affaire ci-dessus.
19 juil—19 23 27 30

ELKIN & CO.,
100.....Rue du Canal.....100
Nouvelle Importation de
NATTES DE CHINE
sans joint et de qualité extra.
Toiles cirées, Linoleums et Certicis
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crêtes, Madras, Satins et Nottingham.
Portières Turcomans et de Vienne,
TAPIS
Moquettes, Velours, Brusselles et Impériales, Rouge, Nattes, Paillasserie, etc., à prix réduits.
3 août

ASSURANCES.

Dix-septième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886 :

Primes reçues :	
Sur risques de feu	$229,184 35
Sur risques de marine	10,142 18
Sur risques de rivière	5,696 66
	$245,023 19
A ajouter, primes non acquises de 1885	136,280 00
Primes totales	$381,303 19
A ajouter, intérêts et profits et pertes	19,476 90
Revenus	$400,780 09
A déduire, pertes payées :	
Sur risques de feu	$169,571 88
Sur risques de marine	16,624 89
Sur risques de rivière	358 19
	$186,554 96
Retour de primes et cancellations	10,089 64
Commissions et réactions (rebates)	41,135 19
Réassurances	25,795 55
Taxes et licences	2,242 52
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, etc., etc.	33,064 66— $298,882 52
Surplus aux polices	$ 77,897 57
Primes non acquises de 1886	$ 70,255 00
Pertes ajustées et non ajustées	30,443 94
Balance	1,198 63—$101,897 57
ACTIF.	
Argent en caisse	$ 27,116 22
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents en Europe	3,618 90
$10,000 Bons des Etats Unis 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nile Orléans	128,910 00
$56,940 Bons à Primes de la Nile-Orléans	64,342 20
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents	30,718 82
Prêts sur hypothèque	47,484 34
Billets à recevoir	2,885 00
Billets à recevoir pour primes	3,408 55
Actions et autres valeurs	12,669 52
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$351,353 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
GEO. LANAUX, JR., Secrétaire p. t.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, 7 janvier 1887.
CHAS G ANDRY, Notaire

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.
L.A.S.L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public

La vitalité de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Semestriels qui lieu tous les six mois (Juin et Décembre).

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,
A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 9 AOUT 1887.
GROS LOT: $150,000!

AVIS.—Billets $10 seulement,
DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000	$150,000
1 " de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	200	20,000
200 Lots de	200	40,000
500 Lots de	100	50,000
9,179 Lots d'élevant à		$535,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser en nous signant, de votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou chèque de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La

Crescent Insurance Company.
67 et 69, rue du Camp.
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT.. $400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN.....Président
CHAS. H. DOLSEN.....Vice-Président
CHAS. E. RICE.....Secrétaire

Directeurs :

Joseph Bowling.	James T. Rodd.
Geo. W. Sentell.	Sam'l H. Kennedy.
W. E. Conger.	Alfred Moulton
H. Marinoni.	W. R. Lyman.
Harry L. Pash.	Chas. H. Dolsen.
J. P. Reiss.	S. T. Coulon.
Lucien Delery.	Charles Newman
J. W. Wallace.	M. Gillis.
R. P. W. Rachman.	C. K. David.
Wm. Haig.	A. Rosenfield.
John D. Fisher.	Chas. A. Rice
Joseph Hohn.	Charles M. Whit
	Calder.

D. R. CALDER.

Voir nos agentsdans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10juil 86—1an

DATE DE FONDATION 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.
(New Orleans Insurance Company et New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
CAPITAL - - - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

CHAS. T. DUGAZON.	EDWD. J. BOMIT.
PIERRE POUYZ.	H. GALLY.
D. FATJO.	A. SCHREIBER.
CHAS. E. SCHMIDT.	THEO. BRIERRE.
JULES TUYES.	W. C. C. CLAIBORNE JR.
GUS. FITOT.	J. W. HINCKS.

24 fév—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mohr Hanneman & Co. vs F. Marks.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 15,921—En vertu d'un writ de fieri facias contre le plaintif et en faveur du défendeur, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procédrai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre dans le faubourg Washington, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Casseavant (maintenant Royale), Presse et Moreau (maintenant Chartres) désignés par les numéros un et deux sur un plan particulier fait par E. Surgi, ancienneur ingénieur civil, le 18 juillet 1848, déposé en l'étude de Charles Boudousquié, antécédemment notaire de cette ville, lesdits lots mesurant chaque vingt quatre pieds quatre pouces de face à la rue St Ferdinand sur quatre-vingt seize pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le tout ainsi qu'il se forme l'encoignure des rues St. Ferdinand et Casseavant (maintenant Royale), ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, en tous droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant.

Ensemble avec soixante actions réhabilitées jouissant aux actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui se trouvent attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 juil.—23,28,30—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu du magasin de tissus et de variétés.

W. G. Vincent vs. Meyer Blumenthal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,712—En vertu d'un ordre de vente en date du 21 juillet 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 2 août 1887, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Le contenu du magasin de tissus et de variétés, 119 rue Sud Remparts, consistant d'étoffes à robes, jerseys, corsets, garnitures, velours, chenilles, coton, etc., selon un inventaire en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 juillet—22 23—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE,

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Alfred Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 21,554—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procédrai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre dans le faubourg Washington, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Casseavant (maintenant Royale), Presse et Moreau (maintenant Chartres) désignés par les numéros un et deux sur un plan particulier fait par E. Surgi, ancienneur ingénieur civil, le 18 juillet 1848, déposé en l'étude de Charles Boudousquié, antécédemment notaire de cette ville, lesdits lots mesurant chaque vingt quatre pieds quatre pouces de face à la rue St Ferdinand sur quatre-vingt seize pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le tout ainsi qu'il se forme l'encoignure des rues St. Ferdinand et Casseavant (maintenant Royale), ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, en tous droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant.

Ensemble avec soixante actions réhabilitées jouissant aux actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui se trouvent attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 juil—14 21 28—août 4,11 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur Denis vs William Farrell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 646—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procédrai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain, ensemble avec tous les droits, voies, avantages, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par la ligne inférieure du Parc de Ville (Upper City Park) les rues Magazine, Calhoun et Camp, et connu comme étant le numéro vingt de cette ville, le dit lot est désigné par le numéro trois sur un plan du dit ilet dressé par Arthur de Armas, depuis vicomte, en date du 21 avril 1884 et annexé à un acte de vente du lot numéro un du dit ilet à John Q. Flynn, passé pardevant Geo. Cuvillier, notaire, le 7 septembre 1884, et inscrit conformément au dit plan vingt huit pieds cinq pouces de face à la ligne inférieure du Parc de Ville (Upper City Park) sur une profondeur de cent trente six pieds six pouces et deux lignes parallèles.

Acquis par les défendeurs de Charles A. Denis confondant de l'acte passé pardevant Georges C. Pitot, notaire, en date du 22 novembre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—juil 5,12 19,26 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Vitrières, miroirs et meubles de maison de salon.

Dans l'affaire de la succession de Mme Ann Saron, veuve d'un premier mariage de Felix Saton et femme divorcée du second mariage de J. Amy Heany.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 20,587—En vertu d'un ordre de vente date le 11 juillet 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 2 août 1887, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberty (anciennement St Paul), Gravier, Howard (anciennement Gironde) et Commune, désignés par le numéro quatre sur un plan dressé par Joseph Pille, voyer, le vingt-quatrième jour d'avril 1831 et annexé à un acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, dans la même année. Le dit lot forme l'encoignure des rues Liberty et Gravier et mesure, au pied anglais, trente pieds neuf pouces de face à la dite rue Gravier sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, et face à la rue Liberty. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte.

2° Trois certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rendin Lopez, Salcedo et Commune, désignés comme les numéros un, deux et trois, ensemble chacun trente trois pieds onze pouces de face à la rue Rendin sur une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles ; le dit lot numéro un forme l'encoignure des rues Rendin et Lopez.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et le reste en un et deux ans respectivement par des billets garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur, portant intérêt à raison de huit pour cent et les clauses usuelles, etc.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, et Syndic dans l'affaire ci-dessus.
23 juil—23, 29—août 5, 12, 19, 26.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joaquim Infante Mosnell vs. Mme Célestine Chastanet, Veuve de Dr C. C. Turpin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,346.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procédrai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain, ensemble avec tous les droits, voies, avantages, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Parc de Ville (Upper City Park) les rues Magazine, Calhoun et Camp, et connu comme étant le numéro vingt de cette ville, le dit lot est désigné par le numéro trois sur un plan du dit ilet dressé par Arthur de Armas, depuis vicomte, en date du 21 avril 1884 et annexé à un acte de vente du lot numéro un du dit ilet à John Q. Flynn, passé pardevant Geo. Cuvillier, notaire, le 7 septembre 1884, et inscrit conformément au dit plan vingt huit pieds cinq pouces de face à la ligne inférieure du Parc de Ville (Upper City Park) sur une profondeur de cent trente six pieds six pouces et deux lignes parallèles.

Acquis par les défendeurs de Charles A. Denis confondant de l'acte passé pardevant Georges C. Pitot, notaire, en date du 22 novembre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 juin—juil 5,12 19,26 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Sixième District.

Succession de Jean Marien Rey, dé6é6ldé.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 18,941.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, Bureaux No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 6 août 1887, à midi à la bourse d'encan de l'Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" en date du 24 juin 1887, Dossier No 18,941, pour le compte de la succession de Jean Marien Rey, décédé, à l'encan il sera vendu—

Dix terrains de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Dryades, Bacchus (aujourd'hui Baronne), Marengo et Constantinople, et désignés par les Nos de 1 à 5 inclusivement et de 18 à 22 inclusivement. Les dits terrains de 1 à 5 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur. Le terrain No 1 forme le coin des rues Marengo et Baronne. Les Nos de 18 à 22 inclusivement se touchent et mesurent chacun 30 pieds de façade à la rue Constantinople, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le No 22 forme le coin des rues Constantinople et Baronne, et d'après un plan de Stewart et Hoffman, voyers, en date de juillet 1887.

Conditions—Un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur ; le reste à 1 et 2 ans de crédit ; 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sûreté habituelles. L'acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur ; celui-ci devant également payer les taxes dûes et exigibles en 1887.

6 juillet—6 13 20 27—août 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Premier District, rue de la Commune, entre les rues Johnson et Galvez.

Dans l'affaire de Mme Fannie Lund, épouse du Joseph Moon vs Mme Yve John Lund et als.

Vente pour effectuer un partage.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division F—No 20,537.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau 18 rue Bourbon—SAMEDI, 6 août 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, rendu le 28 juin 1887 et signé le 2 juillet 1887, décrétant un partage par procédera à la vente des objets ci-après décrits, savoir :

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes qui y sont attachés, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Commune, Galvez, Johnson et Palmyre, désigné par le No 24 et mesurant trente pieds de façade sur la rue de la Commune sur 102 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Geo C. Pitot, notaire, aux frais de l'acquéreur ou en outre du prix de l'adjudication, les taxes dûes et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 0/0 sera exigé sur les lieux pour assurer la vente.

6 juillet—6.13.20.27—ao

ANNONCE JUDICIAIRE

Magnifique propriété de résidence, DANS LE QUATRIÈME DISTRICT.

No. 666 rue Magasin entre Philip et Promtiers.

Ensemble avec LOT DE COT à la rue Philip

Dans l'affaire de A. Lehmann vs. S. Forstemeier et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E. No. 21,052.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI 30 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 8 juillet 1887, décrétant un partage, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasine, Constance, Philip et Prémiers, désignés comme lots A et B, d'après un plan dressé par C. A. Heddin, voyer, en date du 1 juillet 1831 déposé comme plan No 5 dans les archives de Wm. Hanaghan, anciennement notaire en cette ville, et le lot C d'après un plan dressé par F. Z. Robinhas, daté le 18 mars 1836 et déposé au bureau de J. B. Marks, anciennement notaire et B se touchent et mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Magasine sur 127 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et le dit lot B mesure 36 pieds 4 pouces et trois lignes de face à la rue Philip sur 127 pieds 2 pouces et 5 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une élégante maison à deux étages et mansarde, avec toit en ardoises, contenant, au rez-de-chaussée, salons à arches doubles, salle à manger, une librairie octogone, large corridor, cuisine et chambre à provisions. Au second étage il y a cinq belles chambres à coucher, chambre à bains, etc., et au dessus, deux mansardes finies. Aussi, dans le fond, une bâtisse en bois, à deux chambres, hangar, écuries, etc. Le maison a de trois mètres de la rue, et le devant est embelli par un magnifique grillage en fer, avec pavé rière cour est presque entièrement briquetée et contient plusieurs arbres fruitiers.

La maison est magnifiquement décorée et située et vendue avec toutes les installations, y compris des jolis candélabres en cristal, les salons sont en frêne beaux manteaux de cheminées en marbre, une belle lumière station naire et des appareils avec ventilation et chaudière, cuisine avec un magnifique range et une décoration avec cabinets pour la porcelaine, etc., rendant cette propriété complète sous tous rapports, et très convenable pour une personne désirant une maison confortable et élégante.

Conditions—Comptant.

Les 17-32mes de l'intérêt dans la propriété ci-dessus décrite sont au nom de Simon Forchelmer et sont enregistrés comme tel en faveur de ses enfants mineurs, Jacob Forchelmer et Julia Forchelmer, constituant une hypothèque générale qui pèse sur la dite propriété. L'acquéreur retiendra en dépôt cette proportion du prix d'achat jusqu'à la majorité des dits mineurs, et paiera sur ce dit montant, au taux de 5 pour cent par an. Les âges des mineurs sont comme suit :

Jacob Forchelmer, environ 17 ans ; Julia Forchelmer, environ 18 ans.

Acte de vente pardevant W. D. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur ; l'acquéreur payera en sus et au-dessus du prix de son adjudication, les taxes dûes et exigibles en 1887. Un dépôt au comptant de 10 0/0 sera exigé sur les lieux pour assurer la vente.

6 juillet—6.13.20.27—ao

ANNONCE JUDICIAIRE

Magnifique propriété de résidence, DANS LE QUATRIÈME DISTRICT.

No. 666 rue Magasin entre Philip et Promtiers.

Ensemble avec LOT DE COT à la rue Philip

Dans l'affaire de A. Lehmann vs. S. Forstemeier et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E. No. 21,052.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI 30 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 8 juillet 1887, décrétant un partage, je procédrai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasine, Constance, Philip et Prémiers, désignés comme lots A et B, d'après un plan dressé par C. A. Heddin, voyer, en date du 1 juillet 1831 déposé comme plan No 5 dans les archives de Wm. Hanaghan, anciennement notaire en cette ville, et le lot C d'après un plan dressé par F. Z. Robinhas, daté le 18 mars 1836 et déposé au bureau de J. B. Marks, anciennement notaire et B se touchent et mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Magasine sur 127 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et le dit lot B mesure 36 pieds 4 pouces et trois lignes de face à la rue Philip sur 127 pieds 2 pouces et 5 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une élégante maison à deux étages et mansarde, avec toit en ardoises, contenant, au rez-de-chaussée, salons à arches doubles, salle à manger, une librairie octogone, large corridor, cuisine et chambre à provisions. Au second étage il y a cinq belles chambres à coucher, chambre à bains, etc., et au dessus, deux mansardes finies. Aussi, dans le fond, une bâtisse en bois, à deux chambres, hangar, écuries, etc. Le maison a de trois mètres de la rue, et le devant est embelli par un magnifique grillage en fer, avec pavé rière cour est presque entièrement briquetée et contient plusieurs arbres fruitiers.

La maison est magnifiquement décorée et située et vendue avec toutes les installations, y compris des jolis candélabres en cristal, les salons sont en frêne beaux manteaux de cheminées en marbre, une belle lumière station naire et des appareils avec ventilation et chaudière, cuisine avec un magnifique range et une décoration avec cabinets pour la porcelaine,